

ALLEMAND

EPREUVE COMMUNE : ORAL

Anne SALLES, Marcel TAMBARIN

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : article de presse

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

10 candidats se sont présentés à l'épreuve orale d'allemand cette année, ce qui représente une nouvelle baisse après les 13 candidats de l'année 2014, à comparer aux 18 candidats de 2013. Les notes s'échelonnent de 7 à 18 et se répartissent de la manière suivante: 18 (1), 17 (1), 15 (1), 14 (2), 13 (1), 12 (1), 9 (2), 8 (1) soit une moyenne de 12,9, en nette progression par rapport aux années précédentes (2014 : 11,40 ; 2013 : 11,83). Ces bons résultats s'expliquent notamment par une assez bonne maîtrise de l'exercice de l'explication de texte, dans de nombreux cas, par des connaissances souvent précises sur l'actualité récente, et par un niveau de langue tout à fait convenable des 7 candidats et des 3 candidates.

Il faut dire que les textes proposés ne présentaient pas non plus de difficulté particulière ni par le choix des sources ni par celui des thèmes abordés. Les articles proposés étaient extraits des journaux et magazines *Handelsblatt*, *Der Spiegel*, *Süddeutsche Zeitung*, *Die Zeit* et *Die Zeit Online*. Ils portaient quasiment tous sur de grands sujets relevant de l'actualité de l'année 2014-15 (d'autant que la moitié d'entre eux datait de 2014), mais souvent débattus depuis de nombreuses années. Plusieurs textes traitaient de sujets politiques : les phénomènes protestataires que révèlent les mouvements *AfD* et *Pegida*, les mutations des *Grüne* et de *Die Linke* confrontés aux responsabilités exécutives dans les Länder. La collision entre présent et passé se trouvait au centre de deux textes, l'un sur la question de la dette financière grecque opposée à la dette historique allemande, l'autre sur le rapport ambivalent au 8 mai 1945, resp. au 9 mai 1945 dans le contexte des relations tendues avec la Russie. La grève des conducteurs de train opposés aux projets gouvernementaux de mise au pas syndicale relevait autant du domaine économique que politique. Trois textes enfin avaient certes pour point de départ l'actualité : le crash de l'avion de GermanWings, une décision de la Cour suprême relative au port du casque pour les cyclistes, et la surveillance des citoyens par les services secrets ; mais ils traitaient en fait de sujets bien plus généraux : la frénésie médiatique à l'ère de l'information continue, la question du libre choix des risques encourus par les citoyens dans leur vie quotidienne et la question des droits civiques à l'ère de la société numérique.

Les connaissances de fond n'ont dans l'ensemble pas manqué aux candidats, certains se laissant même aller à un travers déjà dénoncé par le passé : l'étalage de connaissances dont le saupoudrage peut même finir par être contre-productif, car il empiète d'autant sur l'explication et le commentaire proprement dits. Deux lacunes surprenantes toutefois : l'absence de la moindre information sur le *Handelsblatt* (que le candidat concerné a supposé, dans le doute, être de gauche) et l'ignorance de la notion de *Tarif*, faux-ami s'il en est, qui pouvait conduire à voir dans les revendications syndicales et les négociations salariales une discussion sur les prix – ce qui est d'autant plus regrettable que les notions de *Tarifeinheit*, centrales dans l'article sur les chemins de fer, figurait précisément avec celle de *Tarifautonomie* dans le rapport de 2014.

Comme il s'est trouvé encore deux candidats pour ne pas annoncer de plan et surtout ne pas en suivre, il faut rappeler qu'en dépit de l'ouverture d'esprit du jury, l'exposé obéit à quelques règles. Pour rappel, l'épreuve consiste en une explication de textes de 30 mn, soit 20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien. Dans l'introduction, le candidat présente le texte, annonce sa problématique et son plan, qui pourra être au choix linéaire ou thématique. Le candidat insère dans son introduction, au moment qui lui semble opportun, la

lecture d'un passage du texte dont il aura justifié le choix au préalable. Le candidat procède ensuite à l'explication et au commentaire du texte. Le commentaire peut être soit inséré dans l'explication, soit développé après.

Le jury tient à attirer l'attention sur des problèmes de méthodologie. Une explication de texte linéaire ne doit pas s'attacher à tout expliquer, d'une part parce que la durée de l'épreuve ne le permet pas, d'autre part parce qu'il est nécessaire de hiérarchiser l'information, donc d'aller à l'essentiel. Si cet exercice doit aussi permettre d'étudier des effets de style, de vocabulaire, il est attendu du candidat qu'il fasse bien ressortir l'articulation du texte et les points saillants de l'argumentation. Inversement une explication de texte thématique ne doit pas faire l'impasse sur le texte, en d'autres termes faire abstraction du texte au profit d'un développement sur un sujet donné. Cela implique donc de partir du texte et non l'inverse. Pour plus de facilité, il est souhaitable de situer les citations (paragraphe, colonne), et d'éviter des tournures répétitives telles que *'das steht im Text'*.

Puisqu'il semble qu'il faille insister sur ce point : l'explication de texte n'a pas pour vocation de permettre au candidat de faire étalage de son savoir et donc de « placer » ses connaissances coûte que coûte. Tout commentaire ou ajout doit être mis au service de l'explication de texte. Il est préférable à ce titre de se concentrer sur quelques exemples bien exploités plutôt que d'aligner des faits sans que le lien avec le texte, et plus largement le fil conducteur, ne soit explicité.

Si d'une manière générale le niveau de langue s'est avéré de bonne tenue cette année, en particulier l'accent et la maîtrise du vocabulaire de l'explication de texte, le jury déplore les fautes portant notamment sur la prononciation (accent tonique [*aber, Professor, Artikel*]), le redoublement de la consonne (*Rolle* prononcé Role), le J de *Journalist*, la prononciation de *sächsisch*, la différence entre *ch* et *sch*, entre *der Weg* et *weg(gehen)*, le son *sp*, etc., le genre et les déclinaisons (*jedes Tag, das Text, das Diktatur des Sicherheit, in der ersten Tagen*, etc.), la conjugaison (participe passé, inflexion à la 3^e personne), et le vocabulaire (*verspannt* au lieu de *gespannt, verdienen, bekämpfen, sich beläufen...*).

Cependant, la plupart des candidats ont fourni cette année des prestations de bonne tenue, en s'attachant à ne pas substituer leur propre perception du problème à celle du texte, en se référant à ce dernier pendant l'exposé sans pour autant garder les yeux collés dessus (ni sur leurs notes), tout en gérant le temps imparti pour présenter un exposé clairement structuré. En témoigne la bonne moyenne générale dont le jury ne peut que se féliciter.